

Adhésion 2015

La FéMaSaC comptait 33 adhérents en 2014.
Nous comptons sur vous pour renouveler votre adhésion
ou nous rejoindre pour la 1^{ère} fois !
[Bulletin d'adhésion 2015](#)

AGENDA FéMaSaC

• Assemblée générale : jeudi 9 avril 2015, 20h à Besançon

Ce rendez-vous annuel permet de faire un point sur l'activité passée mais aussi à venir. Il est également l'occasion d'un moment convivial entre les équipes des MSP et nos partenaires.

[Convocation, plan d'accès et informations pratiques](#)

• Formation aux gestes et soins d'urgence, à Besançon

- 20 et 21 avril
- 10 et 11 juin
- une 3^{ème} session devrait être programmée en novembre.

[Programme et bulletin d'inscription](#)

• Formation « dépistage des cancers cutanés » : mardi 19 mai, 20h à Besançon

Menée en partenariat avec la MSA et l'ASEPT, soirée de formation sur le dépistage des cancers cutanés, par le Dr Hervé VAN LANDUYT – Dermatologue.

En complément des actions de dépistage, des actions de sensibilisation (animées par la FéMaSaC, la MSA, l'ASEPT, la Mutualité Française et les professionnels de santé) à destination des patients peuvent être mises en place au sein de vos MSP.

Pour vous inscrire à l'une et/ou l'autre des actions, ou pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03 81 47 08 22 ou par [mail](#).

• Soirée d'information « complémentaire santé employeur obligatoire » : jeudi 21 mai, 20h à Besançon

Cette réforme a été mise en place pour assurer une couverture santé minimale à tous les salariés. Le décret n°2014-1025 du 8 septembre 2014 a ainsi défini les niveaux de couvertures minimum que toute entreprise devra proposer.

Cette soirée a pour objectif de répondre à toutes les questions que vous vous posez en qualité d'employeur.

[Programme et bulletin d'inscription](#)

Retrouvez toutes les actualités de la FéMaSaC et de ses partenaires sur le site [Internet](#) !

Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap

L'ARS, en lien avec différentes structures de prise en charge des personnes handicapées, a rédigé un « [guide pratique à l'usage des professionnels de santé](#) ». Ce guide est présenté comme un outil visant à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à faire vos remarques, critiques avant le 30 mars par [mail](#). Ensuite, le document sera diffusé aux professionnels de santé.

Pour supprimer votre nom de notre liste d'abonnés, [cliquez ici](#).

Des questions ou commentaires ? Une information à diffuser ? Envoyez un courriel à contact@femasac.fr